

NEWSLETTER

PLAN DE RELANCE L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE



Numéro 28 - 31 mai 2021

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

ZOOM SUR LE FONDS DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

SOUTENIR LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Ce soutien est concrétisé par une enveloppe qui a pour ambition de favoriser et d'accélérer le déploiement de solutions permettant de répondre aux exigences de la loi ELAN. Ceci comprend la réception et l'instruction dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme compris dans le programme « Démat.ADS ». L'enveloppe est destinée à toutes les collectivités ou centres instructeurs qui instruisent les demandes d'autorisations d'urbanisme. Le montant de celle-ci est de 4 000 € par centre instructeur, augmenté de 400 € par communes rattachées. Les demandes de subvention pourront être soumises **jusqu'au 31 octobre 2021**. Retrouvez l'accès au dépôt de dossier en **cliquant ICI**.



COLLECTIVITÉS LOCALES

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTIONS POUR LA RELANCE DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Les communes lauréates des programmes Petites villes de demain et Action cœur de ville peuvent solliciter la Banque des Territoires pour établir un diagnostic rapide de la situation du commerce de centre-ville dans son contexte concurrentiel. Des préconisations sur les mesures à prendre pour préserver l'appareil commercial du centre-ville seront également données. Les communes concernées peuvent postuler à cette aide **jusqu'au 30 juin 2021**.



ENTREPRISES

CALENDRIER DES MARCHÉS PUBLICS CONCERNANT LE PLAN CATHÉDRALES

Deux opérations de maîtrise d'œuvre sont prévues au niveau de la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle. Derrière ces opérations il y a un enjeu de préservation, de valorisation et de transmission du patrimoine aux générations futures. Le premier marché vise la restauration générale extérieure de la tour Saint-Barthélémy, le second sera lui relatif à l'amélioration du système de sécurité incendie. Le calendrier prévisionnel envisage un début des travaux pour l'automne 2021.



COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES

DÉVELOPPER DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX HYDROGÈNE

Cet appel à projets vise à aider des investissements dans des écosystèmes qui associent infrastructures de production/distribution d'hydrogène, et usages de l'hydrogène décarboné et/ou renouvelable. L'AAP s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale hydrogène. Elle entend amorcer un changement d'échelle dans les développements de la filière, en accompagnant le déploiement d'usages de l'hydrogène dans les territoires, et l'innovation au sein des acteurs équipementiers et industriels. Le dépôt des dossiers est ouvert **jusqu'au 14 septembre 2021**.



OUTILS PRATIQUES

GUIDE DES MESURES DU PLAN DE RELANCE

Le guide réalisé par la Direction générale des entreprises (DGE) déclinant les dispositifs du Plan de relance à destination des PME et TPE a été actualisé. Ce document tend à répondre aux besoins concrets de ces entreprises et présente de manière opérationnelle le calendrier des différentes mesures, le processus de mise en œuvre comme les liens utiles.



CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

Pour suivre en direct le calendrier des appels à projets du plan de relance

CLIQUEZ ICI